



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. : 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 31 mai 2013

N° 504



Politique

Le Conseil constitutionnel : une innovation de 1958



Dans *La Lettre du CÉAS* n° 293 de mai 2013 (page 8), nous présentons la proposition de loi tendant à réformer le Conseil constitutionnel. Pour bien comprendre l'enjeu de cette proposition, il est nécessaire de connaître le fonctionnement du Conseil constitutionnel tel qu'il est actuellement...

Créé par la Constitution de la Cinquième République (1958), le Conseil constitutionnel veille à la régularité des élections nationales et des référendums. Il se prononce sur la conformité à la Constitution des lois et de certains règlements dont il est saisi.

Le Conseil constitutionnel peut être saisi par le président de la République, le Premier ministre ou le président de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Depuis 1974, il peut aussi être saisi par soixante sénateurs ou soixante députés. La saisine intervient après le vote de la loi par le Parlement, mais avant sa promulgation.

La révision constitutionnelle de 2008 prévoit une possibilité de saisine à l'occasion d'une instance en cours devant une juridiction (en première instance, en appel ou en cassation – sauf en Cours d'assises). Cette saisine porte sur une disposition législative qui apparaît porter atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit. La saisine passe par le filtre du Conseil d'État ou de la Cour de cassation. Cette procédure est dite : « question prioritaire de constitutionnalité » (QPC). Le Conseil constitutionnel peut déclarer une disposition législative contraire à la Constitution : dans ce cas, la disposition législative disparaît de l'ordre juridique.

Le Conseil constitutionnel est actuellement présidé par Jean-Louis Debré, nommé par Jacques Chirac en 2007. Neuf membres sont nommés pour neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans (sauf, bien entendu, les membres à vie, en l'occurrence les anciens présidents de la République). Le Conseil constitutionnel comprend actuellement, au total, douze membres.

Site Internet : www.conseil-constitutionnel.fr/



Associations

Une Mayenne finalement pas plus « généreuse » que cela...

Selon Recherches & Solidarités, qui a effectué une exploitation statistique des revenus déclarés en 2011, la Mayenne se classe au 68^e rang national pour la proportion de foyers fiscaux déclarant un don parmi les contribuables imposables (19,9 %).

Dans les Pays de la Loire, la même proportion est de 21,2 %, et en France elle est de 21,4 %. La région se classe elle-même au 11^e rang national. Le revenu moyen des contribuables imposables est de 31 451 euros dans les Pays de la Loire (16^e rang national) quand la moyenne des régions s'élève à 32 255 euros. Toujours dans la région, le montant 2010 des dons se situe entre 150 et 160 millions d'euros.



Gérontologie

Tous au Chêne d'Or, à Bonchamp !

En partenariat avec France Info, « MDRS » a récemment livré une nouvelle édition de son classement des « maisons de retraite » en France. Avant d'aller plus loin, nous invitons nos lecteurs à tout d'abord lire l'article publié dans « CÉASsment vôtre! » sur le site Internet du CÉAS.

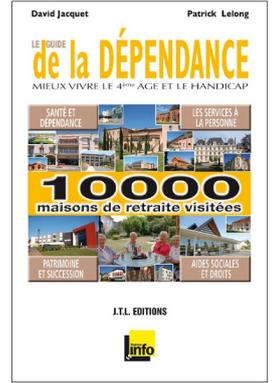
Pas de 10/10 en Mayenne où 89 établissements ont fait l'objet d'une visite anonyme avant d'être notés. Les critères d'évaluation – très discutables – privilégient le confort matériel sur la relation humaine. Dès lors, plus la construction est récente, plus il est probable que l'établissement figure en haut du palmarès.

Ainsi, avec un 9,5/10, on trouve la résidence La Villa du Chêne d'Or, à Bonchamp-lès-Laval. Les enquê-

teurs y ont vu ce qu'on pouvait y voir en effectuant uniquement une visite des locaux : « *D'excellentes prestations dans une résidence aussi belle qu'humanisée* ».

Avec un 9/10, on trouve successivement le CIGMA de Laval (« *nouvel Ehpad privé commercial* ») et la résidence Perrine-Thulard à Évron. Avec un 8,5/10, « MDRS » fait la part belle aux résidences services privées : Le Clos-Saint-Martin (Louvigné), Le Prieuré (Laval), Mermoz (Château-Gontier), La Girandière (Saint-Fort)... Quelques établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) arrivent à se glisser dans le palmarès, mais ce sont toujours des établissements neufs ou récemment rénovés.

Le parti-pris des auteurs se décode presque trop facilement.



Bénéficiant du « coup de pub » de France Info, David Jacquet et Patrick Lelong publie *Le Guide de la dépendance* aux éditions J.T.L.



www.ceas53.org :
« CÉASsment vôtre ! »

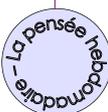
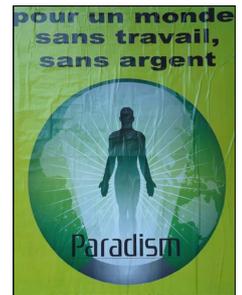
Le 27 mai, mise en ligne d'un nouvel article: « France Info, spécialiste des maisons de retraite : un beau bâtiment, c'est plus important que la chaleur humaine ».



Prévention des dérives sectaires

Mouvement raëlien : coucou, le revoilà !

Le Mouvement raëlien, fondé dans les années 1970 par le Français Claude Vorilhon, réapparaît régulièrement à Laval sur les panneaux d'affichage libre. Familier des extraterrestres, lorgnant sur le clonage humain, le mouvement renouvelle ses affiches surannées et entre aujourd'hui dans la modernité en intégrant le logo Facebook et un QR Code.



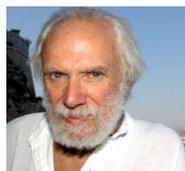
Hommage à Georges Moustaki

*Je déclare l'état de bonheur permanent
Et le droit de chacun à tous les privilèges
Je dis que la souffrance est chose sacrilège
Quand il y a pour tous des roses et du pain blanc.*

*Je conteste la légitimité des guerres
La justice qui tue et la mort qui punit
Les consciences qui dorment au fond de leur lit
La civilisation au bras des mercenaires.*

*Je regarde mourir ce siècle vieillissant
Un monde différent renaîtra de ses cendres
Mais il ne suffit plus simplement de l'attendre
Je l'ai trop attendu je le veux à présent.*

Georges Moustaki, *Déclaration.*



La Mayenne, histoire et société

L'ORIBUS

Le Groupe de recherche sur le mouvement social en Mayenne vient de publier son n° 87 de *L'Oribus* (mai 2013, 72 p., 9 euros). Au sommaire : Guy Menant, député du Sud-Mayenne (1932-1936), catholique et de gauche ; les courses hippiques de Nuillé-sur-Vicoin ; l'assassinat à Madré, en 1911, de la veuve Gandon et l'exécution publique de son assassin à Laval ; le terrain d'aviation de Laval...

L'association lance deux appels pour témoignages et/ou documents : les appelés mayennais pendant la Guerre d'Algérie d'une part, les Mayennais pendant la Première Guerre mondiale d'autre part. Mél. : asso.oribus@wanadoo.fr